



20^e colloque international de l'Association Charles Gide

« Solidarité »

Sciences Po Bordeaux, 20, 21 et 22 juin 2024

Appel à communications

Le 20^e colloque international de l'association Charles Gide porte l'ambition d'interroger la notion de « solidarité » à l'aune de l'**histoire de la pensée économique** tout en se positionnant dans une **démarche pluridisciplinaire** par la convocation des sciences sociales telles que la sociologie, l'anthropologie, la science politique, mais aussi la philosophie, l'histoire, le droit et les sciences de gestion. Il se tiendra à **Sciences Po Bordeaux du 20 au 22 juin 2024**.

Aujourd'hui, le terme « solidarité » revêt un sens prescriptif et moral se traduisant dans les appels aux dons et à la générosité par des injonctions de type « Sois solidaire ! ». Néanmoins, ce terme possède une **histoire plurielle et polyphonique** dont la richesse des questionnements et controverses en sciences sociales rend manifestement compte.

- Quels liens établir **entre la solidarité et la division du travail** ? Pour **Adam Smith**, la division du travail appelle la « *coopération de milliers et de milliers d'hommes*¹ » tandis que pour **Léon Walras**, grâce à elle, « *les destinées de tous les hommes sont solidaires les unes aux autres*². »
- Dans quelle mesure la solidarité permet-elle d'interroger la **notion de dette** (dette privée, dette publique et les enjeux de soutenabilité) ? Quelle est la nature du lien entre débiteur et créateur ? Quid de ce lien lorsqu'il s'agit d'une dette publique ? **John M. Keynes** cultive une réflexion sur les **responsabilités partagées entre créateur et débiteur dans le processus d'ajustement des balances de paiement**.
- Qu'en est-il des réflexions sur la **création et la distribution de la valeur** ? La division du travail induit une série de réflexions de nature économique sur la **distribution de la valeur** issue de la coopération, conduisant ainsi **Pierre-Joseph Proudhon** ou **Karl Marx**, par exemple, à **critiquer l'exploitation** issue des rapports de production capitalistes. Quelle est cette solidarité au cœur de l'**idéal communiste** apparaissant dans les statuts de l'Association Internationale des Travailleurs en 1864 et comme un élément central de la **solidarité internationale des travailleurs** chez **Lénine** ?
- Peut-on relier la notion de solidarité avec l'**altruisme** ou le **désintéressement** ? Après qu'**Auguste Comte** ait « systématisé » le terme d'altruisme, **John Stuart Mill** discute de l'« association » comme une école de sympathie et d'égalité qui accélère le progrès humain vers la prise en compte des intérêts des autres, considérés comme des égaux. Plus tard, **Alfred Marshall** rapproche la notion de **désintéressement** d'un sacrifice de ses propres intérêts pour ceux des générations futures.
- De même, existe-t-il une **pensée économique anarchiste fondée sur la solidarité** ? Comment les anarchistes, tels que **Pierre Kropotkine** ou **Mikhaïl Bakounine**, fondent-ils un état de la société lié à une exigence morale **d'entraide** ?
- Quelle est la **portée normative et positive** de la notion de solidarité ? S'agit-il d'un concept descriptif tel qu'employé par la **sociologie d'Émile Durkheim** avec les solidarités mécaniques et organiques ? Ou bien, est-elle immédiatement porteuse d'un sens moral ou prescriptif à la manière des **solidaristes** qui portaient une **philosophie économique et politique normative républicaine** tels que **Charles Gide**, **Léon Bourgeois**, **Léon Duguit** à l'ancrage bordelais très marqué.
- Dans quelle mesure la **logique réciprocaire** présente dans l'**anthropologie du don**, particulièrement chez **Marcel Mauss** ou **Claude Lévi-Strauss**, peut-elle être reliée à la solidarité comme base de l'échange ? Peut-on, à l'instar de **Karl Polanyi**, **interroger les limites du marché** à l'aide de la logique réciprocaire ? Plus généralement, comment la solidarité permet-elle **d'interroger le rapport de notre société au don** : don /contre-don ou don « gratuit » ? Par exemple, l'**approche phénoménologique** portée par **Jacques Derrida**, nous donne à voir l'impossibilité constitutive du don et, par-là, nous résigne à une logique réciprocaire fondée sur l'échange.

¹ Smith, (1776) 2000, *La richesse des nations*, Paris, Économica, Liv. I, Ch. 1.

² Walras, (1873) 1988, *Éléments d'économie politique pure*, Paris, Économica, p. 59.

- La solidarité est-elle une des « vertus bourgeoises » dont **Deirdre McCloskey** dresse la généalogie³ ? Comment les penseurs libéraux conçoivent-ils la notion de solidarité ? Est-elle l'objet de vives critiques, à l'instar de **Friedrich Hayek** pour qui « *une grande société n'a que faire de la "solidarité"* »⁴ ? Ou bien, revêt-elle une virtualité à atteindre comme chez **Walter Lippmann**, quoique ce dernier en déplore les effets néfastes⁵ ?

Le 20^e colloque Gide propose d'interroger l'**étonnante plasticité de la notion de solidarité**. Toutefois, l'histoire de la pensée économique est aussi pratiquée en **vue d'éclairer les problématiques contemporaines**. Les nouvelles questions appellent de nouvelles histoires. Le 20^e colloque Gide entend mobiliser les potentialités de la notion de solidarité pour éclairer les enjeux majeurs de notre temps, et ce, à partir de plusieurs axes de réflexion :

(1) La solidarité internationale

- La notion de solidarité internationale nous permet d'interroger plus généralement **la question de la justice globale**. De quelle solidarité parlons-nous ? Ce faisant, la nature de la solidarité permet d'éclairer la nature de la justice : **justice globale, justice locale, justice sociale** ?
- Dans la même veine, la question de **l'échelle pertinente des solidarités se pose** et doit être reliée à la question de la **solidarité territoriale**. À quelle échelle la justice est-elle pertinente : une solidarité internationale ? locale ? globale ?
- En outre, la solidarité internationale permet d'interroger plus généralement les **rapports Nord/Sud** et la manière dont les solidarités s'intègrent à l'échelle globale. Comment s'exercent les solidarités dans les rapports inégaux entre les pays dits « développés » et ceux « en développement ». Comment articuler la notion de solidarité avec la notion de développement ?
- Sur le plan économique, l'interdépendance et la solidarité des économies globalisées posent la **question des systèmes monétaires internationaux et régionaux** en vue d'en comprendre les mécanismes causaux à l'œuvre.
- Dans le nouveau régime climatique, les exigences des **transitions écologiques** appellent une réflexion sur la place à accorder à la solidarité internationale. Quelles solidarités nouvelles face à la **dette écologique** ? S'agit-il d'une **solidarité intergénérationnelle** ? Ou bien d'une **solidarité intragénérationnelle** ?
- Dans ce cadre, les solidarités internationales posent **la question de l'énergie**. Comment assurer la sécurité et la sûreté des approvisionnements par les mécanismes d'interconnexion internationale, en particulier européenne ? Comment l'électrification des usages appelle-t-elle des politiques publiques de lutte contre **la précarité énergétique** ? Par quels moyens les communautés organisent-elles **la résilience énergétique** des territoires en transformant l'énergie en bien commun ?

(2) La solidarité dans l'économie sociale et solidaire

- La pandémie de Covid-19 a ravivé l'intérêt autour de l'économie sociale et solidaire (ESS). Comment les logiques de solidarité s'intègrent-elles à l'ESS ? Comment l'ancrage territorial et sa résilience assurent-ils au processus de l'ESS le respect des **principes d'utilité sociale, de gouvernance démocratique et de non-lucrativité** ?
- Comment articuler les principes théoriques issus du **solidarisme**, représenté tant par le **coopérativisme** de Charles Gide que par le **républicanisme** de Léon Bourgeois, avec les réalisations pratiques de l'ESS ?
- L'ESS permet de questionner notre rapport à l'accès à la **santé**, à l'**éducation**, à la **consommation**, au **crédit**, etc. L'ESS a développé de **nombreuses réalisations** fondées sur la solidarité entre les membres ou envers des tiers.
- Au cœur des valeurs de l'ESS, la solidarité peut-elle constituer un **mode de coordination alternatif à l'État et au marché** ? Comment propose-t-elle de **réencastrier l'économie** dans la société ?

³ McCloskey, 2006, *The Bourgeois Virtues*, Chicago, The University of Chicago Press, p. 127.

⁴ Hayek, (1976) 1982, *Droit, Législation et Liberté*, Paris, PUF, T.2, p. 133.

⁵ Lippmann, (1937) 2011, *La cité libre*, Paris, Les Belles Lettres, p. 50-51.

- Sur le plan économique, le développement des **monnaies alternatives** a constitué un bouleversement monétaire en raison de la **remise en cause du monopole monétaire de l'État**. Ces monnaies prennent des formes différentes par leur organisation et leurs objectifs. Entre contestation et complémentarité, certaines tentent de réencadrer les relations monétaires vers des objectifs sociaux, territoriaux ou encore écologiques.

(3) La solidarité dans la **protection sociale**

- Sur le plan historique, à la fin du XIX^e siècle, la III^e République s'est appuyée sur le principe de solidarité pour résoudre la **question sociale**. La notion de solidarité a servi de base à un renversement de l'approche des droits de l'homme et du citoyen qui découlait de la reconnaissance de l'individu, pour fonder le quasi-contrat **fixant les droits et les devoirs de chacun et chacune vis-à-vis de la société**.
- Il convient ainsi d'interroger la place de la **notion de solidarité dans l'État social**. Comment l'État social s'est-il déployé dans les domaines des relations de **travail**, de l'**assistance** et de la **prévoyance** collective, etc. ?
- Les liens entre le **principe de solidarité et le principe d'égalité** doivent être ainsi mis en question. Sur le plan historique et social, il convient de mettre en débat la **structuration de la Sécurité sociale** ainsi que les **politiques de lutte contre la pauvreté** souvent considérées comme problématiques, car participant d'une reformulation des rapports sociaux en termes de cohésion sociale plutôt que d'antagonisme de classes.
- La solidarité doit mener à une **réflexion sur les modalités de son applicabilité et de sa concrétisation**. Existe-t-il une « solidarité capitaliste » et une « solidarité communiste » ? Existe-t-il une solidarité des travailleurs envers les chômeurs ? Une solidarité intergénérationnelle entre les actifs et les retraités ? C'est ainsi notre protection sociale qui se trouve mise en débat à travers la notion même de solidarité.

Calendrier et format des propositions :

Les propositions de communication prendront la forme d'un résumé compris entre **300 et 600 mots**, avec **5 mots-clés** et **10 références bibliographiques maximum**. Les **propositions de session** sont les bienvenues.

Les propositions devront **IMPÉRATIVEMENT** être déposées sur le site internet de la conférence : <https://gide2024.sciencesconf.org>

15 décembre 2023 : Date limite de dépôt des propositions de communication

25 mars 2024 : Notification des décisions aux déposants

Publication :

La *Revue d'histoire de la pensée économique* publiera un **numéro spécial** sur la thématique du colloque « Solidarité ». À cette fin, un **appel à contributions dédié** sera diffusé à l'**issue du colloque** (été 2024). Vous serez invité à soumettre vos propositions d'article et ainsi à entrer dans le processus d'évaluation habituel de la revue : <https://classiques-garnier.com/revue-d-histoire-de-la-pensee-economique.html>.

À noter :

- Un **Symposium économie et littérature** se déroulera en parallèle du colloque, le jeudi 20 juin, et possède un appel à communication distinct : <https://gide2024.sciencesconf.org/resource/page/id/13>
- Comme lors des précédents colloques Gide, cette manifestation est ouverte à des communications portant sur l'ensemble des thèmes relevant de l'**histoire de la pensée économique et la philosophie économique**.

Nous vous remercions de préciser, lors de la soumission de vos propositions, la thématique concernée :

- (1) Solidarité (thème du colloque)
- (2) Symposium économie et littérature
- (3) Histoire de la pensée économique et philosophie économique

Frais d'inscription :

- **Pour les adhérent.e.s à l'association Charles Gide :**
 - Chercheur.euse.s et enseignant.e.s-chercheur.euse.s titulaires : **160 €** (puis **210 €** après le 30 avril 2024)
 - Non-titulaires (doctorant.e.s, post-doc, ATER, sans poste) et chercheur.euse.s des pays à faible revenu : **50 €**
- **Pour les non-adhérent.e.s à l'association Charles Gide :**
 - Chercheur.euse.s et enseignant.e.s-chercheur.euse.s titulaires : **210 €** (puis **260 €** après le 30 avril 2024)
 - Non-titulaires (doctorant.e.s, post-doc, ATER, sans poste) et chercheur.euse.s des pays à faible revenu : **70 €**

Conférences plénières :

Deirdre N. MCCLOSKEY Isaiah Berlin Chair in Liberal Thought, Cato Institute, Washington D.C. & University of Illinois, Chicago

Philippe VAN PARIJS Chaire Hoover d'éthique économique et sociale, Université Catholique de Louvain

Comité scientifique :

François ALLISSON	Centre Walras-Pareto, Université de Lausanne
Massimo AMATO	Università di Bocconi, Milano
Amélie ARTIS	PACTE, Sciences Po Grenoble
Antoinette BAUJARD	GATE, Université de Saint-Étienne
Jean-Philippe BERROU	Les Afriques dans le Monde, Sciences Po Bordeaux
Axelle BRODIEZ-DOLINO	CNRS, Centre Norbert Élias
Katia CALDARI	Università di Padova
Naciba CHASSAGNON	ESSCA, Université Grenoble Alpes
Cléo CHASSONNERY-ZAÏGOUCHE	Università di Bologna, Joint Center for History and Economics, University of Cambridge
Pierre CRETOIS	SPH, Université Bordeaux Montaigne
Isabelle DAUGAREILH	CNRS, COMPTRESEC, Université de Bordeaux
Michael DROLET	Centre for Intellectual History, University of Oxford
Timothée DUVERGER	Centre Émile Durkheim, Chaire TerrESS, Sciences Po Bordeaux
Ludovic FROBERT	CNRS, TRIANGLE
Sandye GLORIA	CREDEG, Université Côte d'Azur
Claire GONDARD-DELCROIX	Bordeaux Sciences Économiques, Université de Bordeaux
Florence JANY-CATRICE	CLERSÉ, Université de Lille
Édouard JOURDAIN	SERTP, Université Catholique de l'Ouest, EHESS (CESPRA)
Robert LAFORE	COMPTRESEC, Sciences Po Bordeaux
Edwin LE HERON	Centre Émile Durkheim, Sciences Po Bordeaux
Antoine MISSEMER	CNRS, CIRED
Camila OROZCO ESPINEL	REGARDS, Université de Reims Champagne Ardenne
Delphine POUCHAIN	CLERSÉ, Sciences Po Lille
Nathalie SIGOT	PHARE, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne
Claire SILVANT	TRIANGLE, Université Lumière Lyon 2
Philippe STEINER	Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Ferhat TAYLAN	SPH, Université Bordeaux Montaigne

Comité d'organisation :

Jérôme BALLET, Éric BERR, Christophe BOUNEAU, Jean-Philippe BERROU, Benjamin BÜRBAUMER, Quentin CHAPUS, Pierre CRETOIS, Timothée DUVERGER, Frédéric GASCHET, Hala GHARIB, Claire GONDARD-DELCROIX, Xabier ITCAINA, Emmanuel LABARBE, Edwin LE HERON, Alban MATHIEU, Nadja NADEAU-WEILL (stagiaire), Alexandre PERAUD, Emmanuel PETIT, Alain PIVETEAU, Nathalie VANFASSE, Tristan VELARDO

Site internet du colloque : <https://gide2024.sciencesconf.org>

Contact : colloque.gide2024@gmail.com